

Le Patrimoine Culturel Immatériel ? Kézako ? Pourquoi ? Comment ?

► CONTEXTE

« Le Patrimoine Culturel Immatériel c'est l'ensemble des pratiques, expressions ou représentations qu'une communauté humaine reconnaît comme faisant partie de son patrimoine, parce qu'elles procurent à ce groupe humain un sentiment de continuité et d'identité. Ces pratiques concernent principalement les expressions et traditions orales, les pratiques sociales, les rituels, les événements festifs, les savoirs et pratiques relevant des arts du spectacle, les savoir-faire artisanaux et les connaissances en lien avec la nature et l'univers. » (Source : <https://www.culture.gouv.fr>)

Nos établissements catholiques d'enseignement sont les héritiers d'une histoire, d'une implantation territoriale, d'une culture tout en s'inscrivant pleinement dans la société actuelle. L'attention à la transmission du patrimoine culturel immatériel s'intègre pleinement dans notre mission pédagogique et éducative.

L'Enseignement Catholique de Vendée a signé une Convention de partenariat avec L'Office pour le Patrimoine Culturel Immatériel (OPCI) le 5 janvier 2021. L'OPCI-Ethnodoc est une association de recherche, de coopération technique et d'expertise pour la sauvegarde, l'inventaire et la transmission du patrimoine culturel immatériel (jeux, chansons, danses, contes, gastronomie, pratiques festives...).

Et si on construisait ensemble des projets pour permettre aux enfants, jeunes et adultes de connaître un peu mieux leur territoire, leurs traditions....





► PUBLIC

Enseignants tous cycles

REFERENTIEL DE COMPETENCES DES ENSEIGNANTS

CC14, P3

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir ce que recouvre cette notion de Patrimoine Culturel Immatériel. • Repérer les déclinaisons possibles en établissement scolaire. • Mettre en valeur les articulations possibles avec les parcours éducatifs et notamment le citoyen et celui d'éducation artistique et culturelle.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et illustration de la notion de patrimoine culturel immatériel. • Présentation de projets vécus ou possibles avec des établissements scolaires. • Présentation du partenariat possible avec l'OPCI.
MODALITES	<p>METHODES Présentation par l'OPCI de démarches, outils, programmes. Echanges</p> <p>INTERVENANT Philippe BOISSELEAU, directeur de l'Office pour le Patrimoine Culturel Immatériel (OPCI) Sabine MERLET, chargée de mission, service 1er Degré DEC</p>

	De 5 à 30 personnes		La Roche-Sur-Yon (à définir) ou commune voisine
	9h-12h15		Mercredi 30 novembre 2022

INSCRIPTION

Avant le 12 septembre 2022

Utiliser le formulaire d'inscription en ligne : [Cliquez ICI](#)

Pour toute information complémentaire : service 1^{er} degré – severine.rondeau@ddec85.org